




# Communiqué de presse

## Coronavirus. Saint- Herblain : la Ville agit pour les habitants

**Mercredi 18 mars 2020**



**Depuis le 16 mars, la Ville a activé son Plan de continuité des activités (PCA), passé au niveau maximal dès le lendemain des annonces du Président de la République. Seuls les services publics jugés essentiels sont maintenus, dont ceux de la solidarité.**

Au lendemain de l'entrée en vigueur du confinement décrété par le Président de la République, le Maire Bertrand Affilé reste pleinement mobilisé pour adapter l'organisation des services publics municipaux avec un mot d'ordre : accompagner les Herblinois par les services publics municipaux tout en préservant les agents de la Ville.

A ce titre, il avait reçu lundi 16 mars les représentants syndicaux pour leur présenter le plan d'actions gradué envisagé pour maintenir ce lien essentiel pour la population que sont les services publics, dans le strict respect des consignes présidentielles et gouvernementales. Ces dernières se traduisent d'ailleurs par un confinement de tous les élus –excepté le Maire pour tenir les réunions de crise avec la Direction générale et son cabinet– et des agents municipaux dont la présence physique n'est pas requise ; ainsi, environ 70 agents sont quotidiennement présents sur le millier que compte la Ville, les autres télétravaillant, étant d'astreinte ou chez eux tout en restant mobilisables à tout moment.

### **Fermeture des équipements municipaux**

Dès ce weekend, la Ville avait décidé de la fermeture des crèches municipales, des équipements scolaires, sportifs et culturels municipaux afin d'éviter les rassemblements et les contacts entre usagers propices à la diffusion du virus. Depuis, ont été fermés la mairie annexe des Thébaudières, le Carré des services, le parc du Clos fleuri (le seul clôturé), les centres socioculturels, la MJC la Bouvardière, l'accueil de jour des Noëllles, les Points ressources jeunesse, les cybercentres ainsi que la Longère de la Bégraisière

L'ensemble des animations et activités municipales ont été annulées (accueils de loisirs sans hébergement, école du sport, animations dans les piscines, programme de la Longère, activités des vacances scolaires de printemps...) jusqu'à nouvel ordre.

**Contact presse**  
Ville de Saint-Herblain  
Cabinet du Maire  
Tél : 02 28 25 20 37  
Jean-Alain.Navarre@saint-herblain.fr



## **La Ville en soutien pour l'accueil des enfants des personnels travaillant dans les secteurs social, médico-social et de santé**

Afin de rendre disponible le personnel médical indispensable dans cette lutte contre le COVID-19, et en coordination avec l'Éducation nationale, la Ville accueille les enfants concernés sur demande des parents aux horaires habituels englobant l'accueil périscolaire (matin, pause méridienne, soir).

La Ville se tient également à disposition du Préfet si celui-ci estimait nécessaire l'ouverture d'une structure d'accueil petite enfance municipale dans le cas où les capacités d'accueil sur Nantes s'avéraient insuffisantes.

## **Les formalités administratives en proximité assurées**

L'accueil de l'Hôtel de Ville reste ouvert aux horaires habituels et la quasi-totalité des différents services municipaux assurent une permanence téléphonique et le contact mail.

Le retrait des titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport) reste possible jusqu'à nouvel ordre ; en revanche, afin de limiter les déplacements, la Ville ne prend plus de rendez-vous pour l'enregistrement de nouvelles demandes.

Les mariages programmés pourront se dérouler « à huis-clos », en regroupant seulement les mariés et témoins, si les mariés l'acceptent. Dans le cas contraire, une date de report leur sera proposée quand le confinement sera levé.

## **Les services de solidarité maintenus**

Le Maire Bertrand Affilé, aux côtés des services municipaux, a maintenu le dispositif spécifique de solidarité à destination des populations âgées herblinoises et des plus fragiles.

Les services tels que l'Action sociale, les services aux personnes âgées, le portage de repas à domicile (123 usagers) ou encore le service de soins infirmiers à domicile (64 patients pris en charge) sont maintenus.

Enfin, le Maire a décidé de lancer un appel aux agents municipaux volontaires pour aider le Secours populaire lors des distributions hebdomadaires de denrées alimentaires qu'organise cette association caritative.



Le Maire Bertrand Affilé avec la Direction générale des services travaille à l'organisation des services publics municipaux

Informations sur le site de la Ville : [www.saint-herblain.fr](http://www.saint-herblain.fr)

### **Contact presse**

**Ville de Saint-Herblain**

**Cabinet du Maire**

**Tél : 02 28 25 20 37**

**Jean-Alain.Navarre@saint-herblain.fr**

